



## Sélia décrypte l'évolution des marchés de l'énergie

lundi 22 février 2021, par [lpe](#)

Comme ses concurrents, le fournisseur d'énergies Sélia suit avec attention les indicateurs des marchés de l'énergie. Cela se traduit chaque semaine par la publication d'une lettre d'informations : "**L'hebdomada des marchés**", adressée à ses clients et équipes mais publiée par ailleurs sur ses comptes [Twitter](#) et [LinkedIn](#). Mehdi Gheribi, directeur général adjoint, nous éclaire sur les règles, très techniques, de ces marchés.

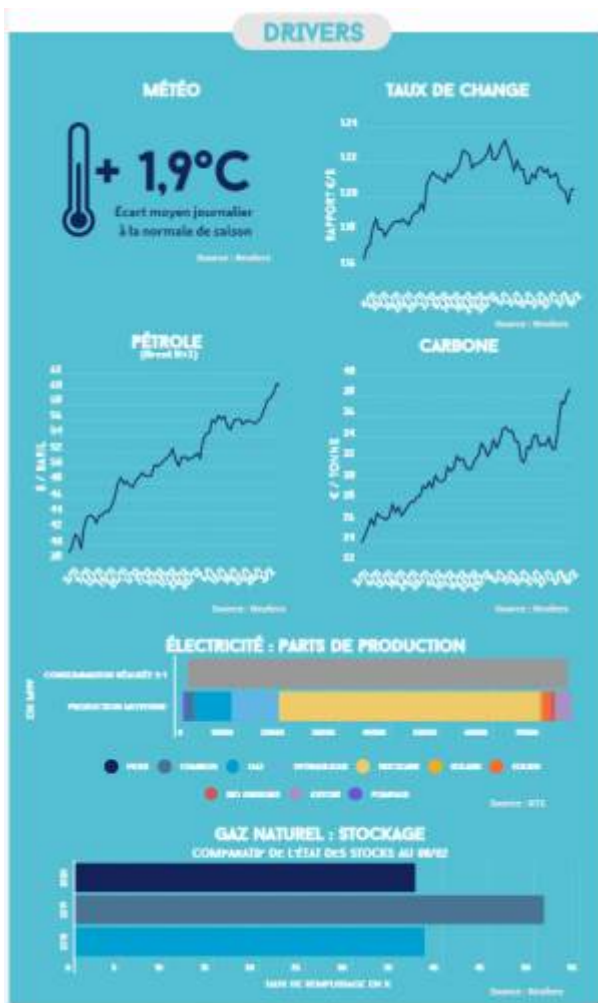
*"L'hebdomada des marchés est réalisé chaque semaine par la direction des achats d'énergie de Sélia. Nous-nous appuyons sur le savoir-faire de nos ingénieurs pour concevoir les algorithmes qui nous permettent d'acheter l'énergie produite dans les meilleures conditions à un instant T, sachant que les "drivers" (météo, taux de change €/dollar, cours du pétrole, cours du marché du CO2) indiqués dans la lettre d'information peuvent aussi influencer sur ce prix. Par exemple quand le cours de la tonne de carbone est élevé, il est intéressant d'acheter de l'électricité, contrairement au pétrole ou au gaz !*

*Nous essayons d'anticiper au mieux en répartissant nos achats selon 3 volumes : un marché de moyen terme où nous allons par exemple acheter 5MWh tous les ans pendant 3 ans à un prix fixé puis hors marché un prix négocié contractuellement et enfin un "prix spot", sorte d'ajustement de dernière minute qui a par exemple pesé largement lors du premier confinement lié à la crise COVID au printemps 2020."*



### Un éclairage sur la conjoncture actuelle ?

*"Avec la vague de froid que nous avons connue autour du 12 février, le marché de l'énergie est clairement à la hausse. Nous attendons tous de voir quels vont être les éléments retenus pour le projet Hercule (réforme d'EDF [1]) et surtout l'indicateur ARENH [2] qui d'ici la fin de l'année sera encadré par un plancher et un plafond alors qu'aujourd'hui il est fixe à 42€/MWh et ce, depuis 2011."*



Retrouvez chaque semaine ce bulletin "Hebdo Marchés" sur [le compte LinkedIn de Sélia](#) ou le [compte Twitter du Groupe Sélia](#)

## Notes

[1] Ce projet consiste en la division d'EDF en 3 entités :

- EDF bleu qui aurait en charge les centrales nucléaires et demeurerait une entreprise publique
- EDF vert qui serait introduite sur le marché boursier avec en portefeuille la vente d'énergies
- EDF azur qui serait en charge des installations hydroélectriques telles que les barrages par exemple

[2] ARENH : Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique. Engagement de l'Etat français vis à vis de la Commission européenne, inscrit dans la Loi NOME de 2010, qui impose à EDF de vendre à ses concurrents 1/4 de sa production nucléaire (100 TWh/an) à prix coûtant, soit 42 mégawattheure.